Commune de
La Flotte
Île de Ré

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
ARRÊTÉ N° 2025 204
Portant occupation du Domaine Public
Par le comité de quartier n°6 pour organiser le repas des voisins
Au parc du Clos BIRET

Le Maire de la commune de La Flotte,

Vu le Code Général des Collectivités Locales et notamment ses articles L 2212-1, L 2213-1, L 2213-2,
Vu le Code de la Voirie routière,
Vu les instructions Ministérielles concernant la signalisation réglementaire (Livre 1er, 8ème partie signalisation temporaire),
Vu la demande du Comité de Quartier n°6 représenté par Madame DUPEUX Marie-France, organisatrice du repas des voisins en date du 14 avril 2025,

Considérant que pour assurer la sécurité et le bon déroulement du repas des voisins le samedi 14 juin 2025 de 19h00 à 00h00, une partie du parc du Clos BIRET sera réservée par le comité de quartier n°6 représenté par Madame DUPEUX Marie-France.

ARRÊTE :

ARTICLE 1er : Le samedi 14 juin 2025, de 19h00 à 00h00, Le Comité de Quartier n°6 représenté par Madame DUPEUX Marie-France sera autorisé à occuper le parc du Clos BIRET, à réserver l'espace nécessaire afin de sécuriser le montage et le démontage du matériel à l'occasion du repas des voisins et à assurer le bon déroulement de cette organisation.

ARTICLE 2 : La délimitation de la zone réservée, la sécurisation, la gestion des lieux ainsi que la remise en état du site sont à la charge du Comité de Quartier n°6 représenté par Madame DUPEUX Marie-France.

ARTICLE 3 : Mme la Commandant de Brigade de Gendarmerie et le service de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Les dispositions du présent arrêté, qui prend effet le samedi 14 juin 2025 à 18h30 seront transmises à :

- Mme DUPEUX Marie-France,
- Mme le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St Martin de Ré,
- Le Service des Polices,
- Les Services Techniques de la commune de La Flotte.

Fait à La Flotte, le 16 mai 2025

Le Maire,

Jean-Paul HÉRAUDEAU

Pour le Maire absent,
le 1er adjoint
Loïc SONDAG

MAIRIE de LA FLOTTE
17630